

# LETTRE D'INFOS

## DE LA MAIRIE DE COURCHEVEL

MARS 2021

Avec la crise sanitaire que nous traversons depuis maintenant un an et la saison hors-norme que nous vivons, les élus ont souhaité renforcer la communication auprès des Courchevellois. Aussi, le Journal Municipal de printemps 2021 est exceptionnellement remplacé par une lettre d'information en mars et en avril. Un support plus adapté à nos quotidiens en constante évolution, pour être toujours plus proche de vous. Rendez-vous en juin pour le prochain numéro « classique » du Journal Municipal !

### ÉDITO

Chères Courchevelloises,  
Chers Courchevellois,



Je suis ravi de m'adresser à vous via ce nouveau support de communication, au plus proche de l'actualité communale et de vos préoccupations. Les vacances s'achèvent et nous pouvons nous féliciter d'avoir fait le maximum pour les rendre les plus belles possibles pour tous. Commerçants, prestataires de loisirs, restaurateurs, hôteliers, ESF, Club des Sports, services de la Mairie et de l'Office de Tourisme... Nous avons tous déployé efforts, créativité et solidarité !

Aujourd'hui, nous continuons à défendre les stations et leurs

acteurs, pour que l'État considère les spécificités montagnardes.

Enfin, les Championnats du monde de Cortina 2021 se sont achevés et en 2023 ce sera notre tour. Nous serons tous réunis pour faire de cette compétition une grande fête du sport et de la jeunesse.

Rendez-vous dans une seconde lettre d'information en avril. D'ici là, retrouvez l'actualité de la mairie sur notre site internet et notre page Facebook.

À très bientôt,

Le Maire de Courchevel,  
Jean-Yves Pachod



### SOMMAIRE

Courchevel animée, même sans les remontées.....	2 à 3
Nos élus mobilisés pour défendre le secteur de la montagne.....	4
Soutenir les acteurs économiques.....	4
Tribunes d'expression.....	4
Finances communales : impact de la crise sanitaire.....	5
Les projets de l'équipe municipale.....	5
Covid-19 & sécurité.....	6

Directeur de publication : Jean-Yves Pachod

Adjointe en charge de la communication : Géraldine Vischi

Rédaction : Marion Clastres, Coline Schneider

Crédits photos : Courchevel Tourisme, Jérémq Tainmont, Courchevel Sports Outdoor

Mise en page : Mairie de Courchevel / Parution : Mars 2021 / Tirage : 3 000 ex.

Imprimerie : Barlet Albertville. Imprimé sur du papier issu de forêts à gestion durable avec des encres végétales.

Faites le tri, cette lettre d'infos est recyclable !



Mairie de Courchevel

☎ 04 79 08 24 14

🌐 [www.mairie-courchevel.com](http://www.mairie-courchevel.com)

📍 MairiedeCourchevel

Alertes SMS : inscriptions sur [www.mairie-courchevel.com](http://www.mairie-courchevel.com)

# COURCHEVEL ANIMÉE, MÊME SANS LES REMONTÉES

Pendant les vacances de Noël et celles de février, de nombreux acteurs de la station se sont mobilisés aux côtés de la commune pour accueillir les vacanciers et leur faire vivre des expériences inoubliables. Malgré des remontées mécaniques fermées, Courchevel a su s'organiser et proposer de nombreuses activités pour faire découvrir la montagne autrement !



## L'incontournable Millet Ski Touring

Jusqu'à la finale déguisée avec Keen'V le 21 mars, le club Courchevel Sports Outdoor propose une compétition de ski-alpinisme en contre-la-montre tous les mercredis et samedis de 10h à 15h (pour étaler les départs des concurrents). « Il a fallu s'adapter pour cette saison particulière. Pas de rassemblement à 18h chaque mercredi, pas de frontales, mais toujours la possibilité d'enfiler un dossard et de pouvoir se surpasser ! Malgré le manque de vacanciers (environ 70% des participants en temps normal) le constat est très positif avec plus de 1 213 départs pour 753 concurrents » relate Hervé Franchino, responsable des activités outdoor à la mairie.

## Ouverture du télésiège de la Loze

Le ministère des Sports a donné la possibilité aux jeunes licenciés de ski de pouvoir continuer à s'entraîner sur des pistes préparées depuis Noël. Le Club des Sports, gestionnaire du stade de slalom, et la municipalité ont décidé d'ouvrir les 2 télésièges de la Loze durant les vacances et les mercredis, samedis, dimanches hors vacances scolaires. Les jeunes peuvent s'entraîner sur le stade de slalom, la Loze et la Loze rouge. La mise en place de la sécurité sur la piste a été organisée par le Club des Sports et la Société des 3 Vallées. Merci aux bénévoles du stade sans qui le dispositif n'aurait pu fonctionner. Depuis l'ouverture, sont venus s'entraîner 15 clubs savoyards, 6 comités régionaux, 2 équipes nationales, 5 ESF et 5 groupes de structures privées.

## Le ski de rando : l'activité phare

Dès Noël, la commune a rendu une partie du domaine skiable accessible au ski de randonnée, en proposant même 5 itinéraires damés et balisés en février :

- Au départ de Courchevel 1850 : Chenus (+ Col de La Loze) et Biollay
- Au départ de Courchevel Moriond : Signal
- Au départ de Courchevel Le Praz : Millet Ski Touring et Plum KV



## Les 20 et 21 mars : Millet Everest

Ce nouveau concept fait des émules dans le milieu des passionnés d'ultra endurance ! Ce défi consistera à réaliser 9 000m de dénivelé positif (D+) en ski de randonnée sur le parcours des Millet Ski Touring Courchevel (3,2km / 500m D+), soit 18 montées (57,6km / 9 000m D+) pour atteindre l'altitude du sommet de l'Everest (8 849m) le plus rapidement possible. Il se déroulera sur 2 jours, les 20 et 21 mars prochains.



## Vacances de février 2021 : les chiffres clés

### ANIMATIONS ET ACTIVITÉS

- 1 médiathèque
- 1 exposition permanente « L'Art au Sommet »
- 35 activités / animations
- 5 pistes de ski de randonnée
- 11 pistes de ski de fond
- 11 sentiers raquettes
- 19 sentiers piétons
- 1 piste et 2 espaces luge
- 4 clubs Piou-Piou
- 1 espace freestyle
- 1 piste de ski alpin sécurisée

### COMMERCE ET SERVICES

- 31 restaurants et traiteurs (pour la vente à emporter)
- 87 commerces
- 50 services et transports

### HÉBERGEMENTS

- 10 hôtels
- 3 résidences
- 1 village vacances
- 14 agences immobilières
- 1 chambre d'hôtes (exploitée en chalet)



Des fronts de neige ambiacés avec activités multi-glisses, motoneige pour enfants, Big Air Bag, clubs Piou-Piou, départs de ski de randonnée et ski de fond, expositions de dameuses, tests de détection de victimes d'avalanches, espace freestyle (bosses, sauts, pump track)...



Depuis février, la piste de luge gratuite entre Courchevel 1850 et Courchevel Village est ouverte grâce à un enneigement suffisant. La piste restera ouverte jusqu'à la fin de la saison si l'enneigement le permet.



Courchevel La Tania



Dévaler les pistes et chemins damés en vélo... c'est possible avec l'activité Fat Bike !



Courchevel 1850



Lectures et jeux de société, tournois de switch et de babyfoot, ateliers de céramique / mosaïque, spectacles contés... Depuis décembre, plus de 45 animations gratuites ont été organisées à la médiathèque de Courchevel !



Unique en France : une piste de ski alpin de 2 km est ouverte pendant les vacances de février pour permettre l'apprentissage du ski aux enfants. Un plaisir pour les jeunes vacanciers, heureux de skier malgré tout !



Courchevel Moriend



Courchevel Village



### Les navettes gratuites

La priorité de la nation étant la lutte contre la propagation du virus, la commune a choisi pour les vacances de février :

- de limiter au maximum la surcharge des bus : convoi de 3 à 4 bus à chaque horaire à partir du Praz,
  - d'espacer les horaires pour permettre l'aération, le nettoyage et la désinfection des véhicules.
- Pour rappel, le coût d'une navette par jour est de 800€ HT.

# NOS ÉLUS MOBILISÉS POUR DÉFENDRE LE SECTEUR DE LA MONTAGNE

Depuis décembre, la municipalité et l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM), relayées par les parlementaires, ont entamé de nombreuses négociations avec l'État. D'abord pour ouvrir les stations, puis pour faire reconnaître l'impact des décisions de fermeture sur l'économie. L'objectif étant de faire bénéficier au plus grand nombre de compensations financières. Des mesures indispensables à prendre par l'État, pour que le « quoi qu'il en coûte » se traduise rapidement dans les faits, pour les acteurs économiques de la montagne et pour nos communes supports de stations.

## SOUTENIR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Avec les annonces gouvernementales qui n'ont pas permis l'ouverture des remontées mécaniques, des bars, des restaurants et des discothèques, Courchevel rencontre une crise financière sans précédent depuis sa création. L'ensemble du tissu économique local est impacté. Aussi, l'équipe municipale recueille actuellement tous les courriers envoyés par les acteurs économiques locaux. « *Nous attendons la fin de la saison pour faire le point sur les aides de l'État perçues ou non par les différents acteurs. Fin avril, je réunirai le conseil municipal pour analyser cette saison blanche et étudier toutes les possibilités qui s'offrent à nous.* » précise Jean-Yves Pachod, Maire de Courchevel. Dans l'immédiat, la commune a demandé la suspension des relances du Trésor Public pour les sommes dues au titre de cette saison.

Les locations du Centre Communal d'Action Sociale sont aussi touchées. Chaque année, des socioprofessionnels de la station signent une convention de réservation annuelle auprès du CCAS pour loger leurs salariés saisonniers dans les 373 logements du parc. Suite aux annonces gouvernementales, le CCAS a proposé dès le 7 décembre un report du paiement des droits de réservation jusqu'au 30 avril. Puis, début février, le CCAS a proposé à ces mêmes socioprofessionnels de relouer ces logements réservés pour des entreprises, notamment dans le secteur du BTP. L'objectif : déduire les loyers perçus du montant des droits de réservation. « *Nos négociations avec l'État concernent aussi les employeurs ayant réservé des logements pour leur*

*personnel, et le CCAS qui ne peut annuler le paiement des loyers aux bailleurs sociaux »,* ajoute Dominique Chapuis, 1<sup>ère</sup> adjointe. En effet, ces droits de réservation couvrent les emprunts des immeubles que le CCAS garantit dans le cadre de sa gestion et les projets de réhabilitation de certains immeubles qui ne peuvent être reportés du fait de conventions déjà signées.

« *Nous sommes conscients de l'effort demandé à chacun dans cette période de crise, mais je peux vous assurer que nous cherchons les meilleures solutions pour répondre à vos difficultés, tout en garantissant un modèle de gestion maîtrisé de nos projets* » conclut Jean-Yves Pachod.



Marie-Noëlle Perrier a été désignée « **Référente aux socioprofessionnels** ». C'est désormais l'interlocutrice unique des commerçants au sein du Conseil Municipal, afin de répondre à leurs questions et problématiques liées à la situation exceptionnelle.

**Contact :**  
[marie-noelle.perrier@mairie-courchevel.com](mailto:marie-noelle.perrier@mairie-courchevel.com)

## TRIBUNES D'EXPRESSION

### Lucien CORDEL

Le budget doit être voté pour le 15 Avril et la commission des finances est prévue les 23 et 25 mars. Comment débattre de l'avenir de Courchevel en 5 heures de temps ? Un travail préalable, approfondi et collectif me semble indispensable pour construire la stratégie de la mandature, ne pas avoir à faire les arbitrages dans l'urgence et établir un budget sincère et construit dans le détail.

### Isabelle MONSENEGO

La contribution d'Isabelle MONSENEGO ne nous étant pas parvenue dans les délais, la rédaction est dans l'impossibilité de publier sa tribune.

### Sophie CRET

La contribution de Sophie CRET ne nous étant pas parvenue dans les délais, la rédaction est dans l'impossibilité de publier sa tribune.

### Jean-Marc BELLEVILLE, Claude ALLEMOZ et Béatrice CHEVALLIER

La contribution du groupe « Tous pour Courchevel » ne nous étant pas parvenue dans les délais, la rédaction est dans l'impossibilité de publier sa tribune.

# FINANCES COMMUNALES : IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

La crise de la Covid-19 impacte fortement le budget de fonctionnement de la commune. En effet, la non-ouverture des remontées mécaniques aura eu pour conséquence des pertes considérables sur les différentes taxes et recettes habituellement perçues par la collectivité. « *Nous allons devoir vivre sur nos réserves sans exclure d'avoir recours à l'emprunt pour l'investissement* » explique Dominique Chapuis, 1<sup>ère</sup> adjointe.

En effet, pour la première fois, le budget de fonctionnement de la commune est en difficulté. Pour rappel, ce budget englobe les dépenses liées au secteur enfance-jeunesse, aux bâtiments et au patrimoine, au déneigement, à l'entretien de la voirie, aux subventions pour Courchevel Tourisme et aux associations, au personnel communal, aux reversements à l'État....

Malgré les annonces gouvernementales, les aides promises aux collectivités n'ont été ni confirmées ni touchées par Courchevel.

Depuis mars 2020, le montant des pertes financières (recettes non réalisées, recettes à fort risque d'impayé, dépenses supplémentaires liées au Covid), tous budgets confondus, s'élève à près de 12,7 millions d'euros sur un budget global de fonctionnement de 41,4 millions d'euros.

Les principaux postes/secteurs concernés sont :

- les taxes de séjour
- les taxes remontées mécaniques
- les recettes parkings couverts
- la consommation eau/assainissement
- les occupations du domaine public
- les droits de réservation des logements des saisonniers via le CCAS encore non encaissés
- la préparation avant saison et les protocoles sanitaires (achat de tests, centre de tests...)
- ...



Judi 4 février dernier, à l'occasion de la commission « Aménagement du domaine skiable » les élus se sont rendus sur le front de neige de La Tania. La Société des 3 Vallées leur a proposé le plan de réaménagement suivant : remplacement des 2 anciens tapis et du téléski Troïka par 2 tapis à bulle dernière génération. La zone d'évolution pour les débutants se verrait ainsi agrandie. Le projet a reçu un avis très favorable de la commission et a été présenté en Conseil Municipal le 23 février.

## LES PROJETS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Face au contexte sanitaire exceptionnel, 2021 sera pour l'équipe municipale une année consacrée à l'analyse de la saison que nous vivons, à la préparation de l'été et de l'hiver à venir, à l'étude et à la réflexion de nouveaux projets tout en prenant en compte les contraintes financières.

**5 grands axes prioritaires se profilent :**

- Réaménager le front de neige de La Tania (voir ci-contre),
- Développer un pôle santé moderne et performant
- Courchevel Tourisme : redonner de la valeur à l'image de la marque Courchevel, lancer un programme de digitalisation, faire la promotion de la destination auprès d'une clientèle européenne et française,
- Engager un travail avec le Département et la Société des 3 Vallées, partenaires de la commune,
- Développer le tourisme 4 saisons et faciliter le travail à l'année aux habitants.



## COVID-19

### Tests de dépistage sur la station

« Le centre de tests a ouvert ses portes le 16 décembre dernier à la Croisette à Courchevel 1850. Ce centre s'est adapté à la demande. Il permet à tous ceux qui le souhaitent de réaliser des tests PCR l'après-midi par les infirmières du laboratoire Synlab, sur rendez-vous, pour éviter les files d'attente et ainsi respecter les règles de distanciation sociale. Ces tests PCR sont les plus efficaces et permettent d'avoir un résultat dans les 24 à 48 heures, même sans symptômes. Le matin, des tests antigéniques sont également réalisés par la pharmacie de 1850 sur le centre de tests et par les cabinets médicaux, sur rendez-vous. À ce jour, 1 050 tests PCR au total ont été réalisés (taux de positivité de 2,29%) et 307 tests antigéniques (taux de positivité de 7,17%). On constate une augmentation des cas positifs depuis le 21 janvier, notamment sur les tests antigéniques réalisés dans les cabinets médicaux sur des personnes présentant déjà des symptômes. Le public est constitué de vacanciers et de saisonniers, mais aussi d'habitants permanents. Les vacanciers se font principalement tester lors de leur départ de la station (c'était le cas entre le 1<sup>er</sup> et le 2 janvier). On a enregistré jusqu'à 50 tests PCR dans une journée lors de la deuxième semaine des vacances de Noël. Sinon, en moyenne, on se situe entre 30 et 40 tests par jour. Du 1<sup>er</sup> au 21 février, 451 tests PCR ont été réalisés. Depuis l'ouverture du centre, la demande est stable », indique Valérie Léger, directrice du service Population et Affaires sociales.

### Point sur la vaccination

Le premier objectif de la vaccination est de faire baisser le nombre des formes graves de COVID. Le centre de vaccination à Moûtiers semble difficile à joindre par les personnes souhaitant se faire vacciner. L'Agence Régionale de Santé nous a informés que toutes les personnes seraient rappelées et que le centre avait vu ses capacités de vaccination doubler depuis le 22 février. Par ailleurs, l'ARS étudie la possibilité de centres éphémères en direction de municipalités à forte demande et avec une difficulté à atteindre les différents centres.

+ d'infos : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-strategie-vaccinale-contre-la-covid-19>

## SÉCURITÉ

Face à la faible fréquentation touristique, le nombre d'agents de surveillance de la voie publique a visiblement été source de remarques et de questionnements. Pourtant, leur rôle est essentiel : chaque jour les équipes parcourent les villages, les fronts de neige et les arrêts navettes pour rappeler les consignes de sécurité, le port du masque et l'ensemble des mesures barrières. C'est précisément le respect de ces consignes qui nous aura permis d'organiser des activités pour les vacances de Noël et de février.

Tout au long de la saison, les équipes se sont adaptées sur le terrain suivant les affluences et les activités, notamment avec la mise en place de la piste de ski alpin sécurisée. Par ailleurs, afin de vérifier que le télésiège de la Loze à Courchevel 1850 est bien emprunté par les personnes habilitées et masquées, des agents ASVP sont missionnés sur site depuis le 19 décembre. Au-delà des missions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, les ASVP renseignent les vacanciers, régulent le trafic routier et le stationnement. Enfin, le numéro vert gratuit qui permet d'entrer en contact tout l'hiver avec le service de la vidéosurveillance (5 agents) a été activé 24h/24, comme habituellement.

📞 Numéro vert : 0 800 008 902



### Le saviez-vous ?

En novembre 2020, avant les annonces de fermeture des remontées mécaniques, la commune avait embauché 100% des emplois saisonniers habituels. Les agents communaux, y compris saisonniers, ont un statut d'agent public et ne peuvent pas bénéficier du chômage partiel comme dans le privé. Malgré une saison comme aucune autre, les saisonniers n'auront pas chômé : mutualisation et entraide entre les services, déneigement, propreté, surveillance de l'espace public, entretien des réseaux...